

ANIMATION DE LA STRATÉGIE INONDATION DE L'AIRE LYONNAISE

cycle 2022-2027

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE



BILAN ANNUEL 2024





TABLE DES MATIÈRES

1 INTRODUCTION	3
1.1 • LA STRATÉGIE INONDATION ET SON PÉRIMÈTRE	3
1.2 • LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DE LA STRATÉGIE	5
1.3 • LES ÉVÈNEMENTS ET ACTUALITÉS DE L'ANNÉE	6
2 AGENDA DES ACTIVITÉS ET LES PARTICIPANTS	7
2.1 • AGENDA	7
2.2 • ACTEURS MOBILISÉS	8
3 LES TEMPS FORTS DE LA PÉRIODE	10
3.1 • COMITÉ INONDATION DU 13 SEPTEMBRE 2024 À LA MULATIÈRE	10
3.2 • LES RÉSO	13
3.3 • LES GROUPES DE TRAVAIL	14
3.4 • SYNTHÈSE DES THÉMATIQUES TRAITÉES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL	18
4 LIVRABLES ET COMMUNICATION	19
4.1 • LIVRABLES	19
4.2 • COMMUNICATION	19
5 SATISFACTION ET ATTENDUS	20
5.1 • SATISFACTION DES PARTICIPANTS	20
5.2 • ATTENDUS DES PARTICIPANTS	21
6 CONCLUSION	22

INTRODUCTION

Le présent bilan porte sur la période allant de décembre 2023 à décembre 2024 de la stratégie inondation des bassins versants de l'aire lyonnaise, appelée aussi stratégie inondation.

1.1 • LA STRATÉGIE INONDATION ET SON PÉRIMÈTRE

La stratégie inondation de l'aire Lyonnaise

L'aire lyonnaise est exposée à des risques inondations conséquents. La mobilisation de l'État et des acteurs locaux concernés a permis d'initier une collaboration des territoires. **Le cycle 1 2017-2021** de la Stratégie Inondation a répondu à la directive européenne des inondations de 2007. La Stratégie Inondation prend alors forme en tant que stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI). A l'échelle de la Métropole Lyonnaise, elle s'étire depuis le Haut-Rhône jusqu'au Pilat avec le Gier. Cette stratégie vise à réduire les conséquences négatives des inondations potentielles pour les Territoires à Risque Important d'inondation (TRI) de Lyon et Saint-Étienne.

Le dynamisme et la mobilisation des partenaires impliqués durant ce premier cycle ont exprimé un intérêt collectif à poursuivre cette stratégie. Grâce à ce soutien et à une solidarité entre l'amont et l'aval, la Stratégie Inondation des bassins versants de l'aire lyonnaise se poursuit sur le **cycle 2 2022-2027** pour une gestion partagée visant à réduire les risques inondation, et à mieux se préparer en cas de crise.

L'année 2024 se clôture avec ses aboutissements et ses nouvelles stratégies pour une nouvelle phase de programmation sur l'année 2025.

Les phénomènes passés et récents renforcent la nécessité de développer et poursuivre cette stratégie locale. La politique de gestion du risque tient compte des retours d'expériences des événements passés et s'appuie sur un principe de prévention et de préparation pour limiter l'impact des crues à venir. La culture du risque, la gestion de crise, la prévention du risque mobilisent un travail volontaire et collaboratif entre l'État et les acteurs locaux concernés pour mieux préparer les territoires avant, pendant, et après la crise.

Les dernières inondations du 17 octobre 2024 qui ont touché une partie sud de l'aire lyonnaise soulignent l'importance de renforcer une stratégie inondation adaptée et résiliente sous un prisme de développement durable des territoires.

La programmation du cycle 2 vise à organiser et animer des rencontres hybrides

sur les sujets prioritaires identifiés menant à des groupes de travail (PICS, eaux pluviales et ruissellement, pour l'instant) afin de pérenniser un programme d'actions adapté aux bassins versants.

Cette année 2024 a englobé dix rencontres pour définir les actions et faire des retours sur celles-ci entre partenaires. L'animation de la stratégie s'est traduite sous forme d'un Comité inondation (ou comité de pilotage), d'un RésO (ou comité technique) et de groupes de travail sous format présentiel et en visioconférence. Des livrables ont été créés et sont en cours : publication d'une infolettre trimestrielle, de fiches techniques ainsi que l'accès à un site web afin de rendre public l'avancement de la Stratégie inondation et ses comptes-rendus.

Une nouvelle feuille de route est mise en place pour adapter et répondre aux besoins plus précis évoqués par les différentes parties prenantes.



Crédit photo : Grégoire Naudet

Le périmètre de la stratégie

La Stratégie Inondation de l'Aire Lyonnaise se déploie sur un périmètre défini par les vallées du Rhône et de la Saône voisines et par leurs affluents à la traversée de la Métropole, et plus précisément :

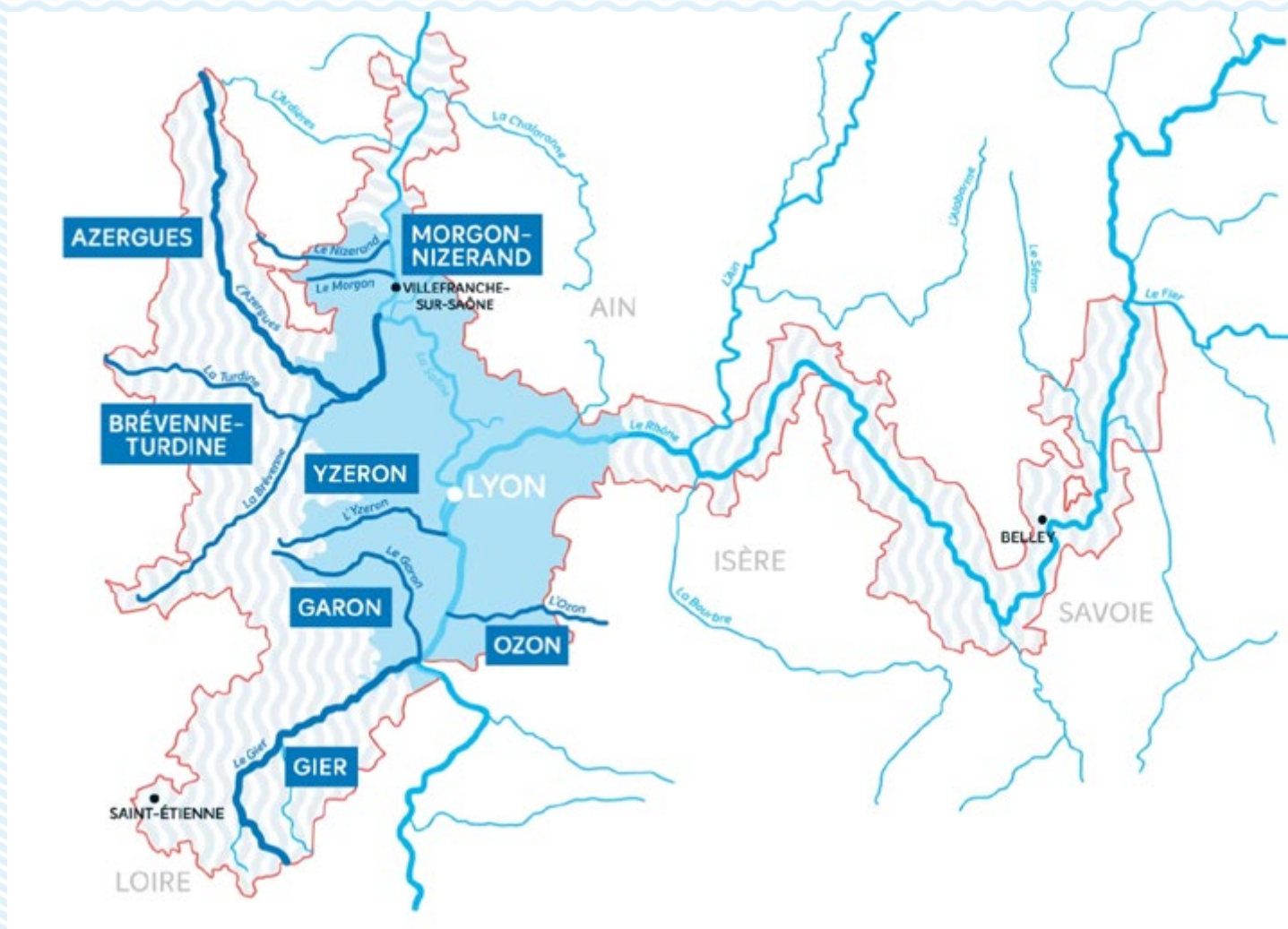
- le Rhône depuis Châteaufort (73), à la confluence du Fier, jusqu'à Givors (69) en aval, à la confluence avec le Gier
- Les principaux affluents du Rhône : Yzeron, Garon, Ozon et Gier
- la Saône depuis Thoissey (01) en amont jusqu'à sa confluence à Lyon en aval
- les principaux affluents de la Saône : Nizerand, Morgon, Adièrès, Azergues (et ses affluents Brévenne et Turdine),

Ce territoire est caractérisé par :

- les vallées de la Saône et du Rhône et leurs 7 affluents principaux autour de Lyon : Azergues, Morgon-Nizerand, Brévenne-Turdine, Yzeron, Garon, Ozon et Gier
- 7 bassins versants principaux : Rhône, Saône, Azergues (et Brévenne-Turdine), Yzeron, Garon, Gier, Ozon et Yzeron.
- 5 départements : l'Ain, l'Isère, la Loire, le Rhône et la Savoie.
- 30 intercommunalités
- + 300 communes

Ce périmètre englobe le TRI de Lyon et une partie du TRI de Saint-Etienne pour la partie amont du bassin du Gier dans le département de la Loire.

Carte du périmètre de la Stratégie



1.2 • LE PILOTAGE ET L'ANIMATION DE LA STRATÉGIE

La maîtrise d'ouvrage de la stratégie

L'animation du cycle 2 de la Stratégie est entièrement soutenue financièrement par la Métropole de Lyon.

Techniquement, le pilotage de la Stratégie est assuré par le Service Environnement et Risques de la Métropole, conjointement avec l'unité Prévention des Risques Naturels de la Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT 69), à travers les 5 agents suivants :

- **Benoît Philibert** : Responsable du service Environnement et Risques de la Métropole de Lyon.
- **Manon Perreal** : Chargée de mission prévention des risques majeurs à la Métropole de Lyon
- **Cécile Jouin** : Responsable de l'unité Prévention des Risques Naturels de la DDT69
- **Yann Catillon** : Adjoint à la responsable de l'unité Prévention des Risques Naturels de la DDT69
- **Alban Nallet** : Unité Prévention des Risques Naturels de la DDT69

Les deux structures ont la charge d'organiser et valoriser les travaux menés. Ils sont assistés pour le cycle 2 par une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO).

Le groupement ta.conseils et atelier minga

AMO du cycle 2, le groupement est localisé au cœur de l'Aire Lyonnaise de la Stratégie.

Il est piloté par Thomas Adeline (mandataire) et Lucie Van Der Meulen (co-traitante), avec la participation de Sandrine Boucher (Agence des Ours) et de Camille Thomin (BY Camille) pour les rédactionnels et le graphisme.

- **ta.conseils** : Thomas Adeline, ingénieur-conseil & coordination
- **Atelier Minga** : Lucie Van Der Meulen, socio-urbaniste, animation
- **Agence des Ours** : Sandrine Boucher, journaliste et rédactrice
- **BY Camille** : Camille Thomin, graphiste et illustratrice

Objectifs de l'animation de la stratégie

La mission d'AMO pour l'animation de la Stratégie Inondation consiste à accompagner la Métropole de Lyon dans l'organisation, l'animation et la valorisation des activités des groupes de travail, de la communication et des instances de la Stratégie. Cette action est destinée aux acteurs du territoire au premier rang desquels les acteurs ayant la compétence GEMAPI, appelés aussi les GEMAPIens.

Ces rencontres ouvrent un dialogue entre les acteurs et permettent de fédérer les initiatives de préventions du risque. Cela permet d'avoir des réponses pour les parties prenantes et rendre compte des actions de chacun.e.s au sein de la stratégie. Ces rassemblements visent à travailler à une meilleure synergie des politiques publiques liés aux inondations, et favorisent les échanges afin d'engager des actions locales.

L'objectif est de répondre aux interrogations communes des acteurs du territoire afin de faire avancer la protection contre les inondations sur le territoire de la Stratégie Inondation. Les outils en place concernant les dispositifs de gestion existants sont renforcés.

La Métropole entend mettre à disposition des acteurs de la Stratégie une expertise en prévention du risque inondation et une force de proposition pour renouveler et développer la dynamique de réseau.



1.3 • LES ÉVÈNEMENTS ET ACTUALITÉS DE L'ANNÉE

Évènements météo

Au cours de la période, le territoire a dû faire face à plusieurs épisodes de crues qui ont sollicité les acteurs de la stratégie sur le terrain.

2023

- **SYDCEHR**
Fort débit, Supérieures à une crue décennale ;
Fin novembre à décembre
- **Haut Rhône - Aubin Saint-Pierre**
Crue du Haut Rhône, 12-13 décembre

2024

- **Ozon**
Fortes pluies du 27 au 28 avril
- **Métropole de Lyon**
Pluie centennale le 28 avril
- **EPTB Saône et Doubs**
Pic de crue, avril.
- **CA Villefranche Beaujolais Saône**
Deux pluies consécutives, 28 mm et 30 mm,
coulées et ruissellement, 1 & 2 mai
- **Métropole de Lyon, Rhône, Gier, Garon et Ozon**
pluie et crue, 16 & 17 octobre

Les inondations d'octobre 2024 ont généré d'importants dommages aux biens. Des dispositifs de soutien à la réparation (DSEC), à l'adaptation (ETPPR/RVPAPI/EAPCT), voire à l'acquisition/démolition amiable (ACQM, ACQS) ont été déclenchés.

Autres actualités de l'année

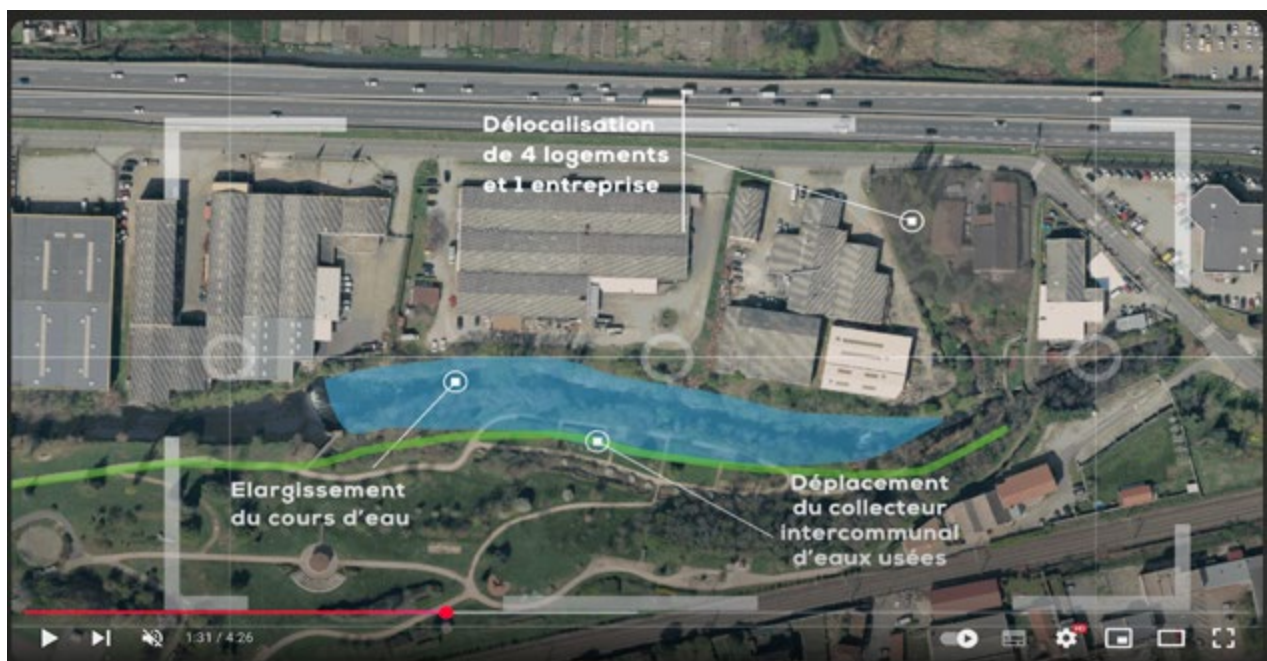
À noter l'avancée du PPR Morgon-Nizerand jusqu'à l'enquête publique du 04 novembre au 04 décembre 2024 ;

Le PPRNi révisé de la vallée de l'Azergues a été approuvé le 18 mars 2024.

La DDT69 signale que la mobilisation des subventions pour les PAPI qu'elle suit a atteint environ 1,33 M€ pour le FPRNM et 1,35 M€ Fonds vert (en autorisations d'engagement).

Ouvrage de la SEM «Retour sur les travaux d'aménagement de la rivière Gier à la Grand'Croix»

<https://www.youtube.com/watch?v=LljLob83W7I>



AGENDA DES ACTIVITÉS ET LES PARTICIPANTS

2.1 AGENDA

Au cours de la période, 10 rencontres en présentiel et en visio-conférence se sont réparties en 3 RésO, 1 Comité inondation et un total de 6 réunions des deux groupes de travaux (PICS et Ruissellement), comme indiqué sur l'agenda ci-dessous.

Agenda des activités 2024

- 
> 14 décembre 2023
RésO
- 
> 4-5 avril 2024
Groupes de travail
- 
> avril-mai 2024
Infolettre n°1 (diffusée le 6 mai)
- 
> 28-29 mai 2024
Groupes de travail, suite
- 
> 24 juin 2024
RésO - Lyon
- 
> septembre 2024
Infolettre n°2
- 
> 3 septembre 2024
Groupe de travail PICS
- 
> 13 septembre 2024
Comité Inondation 2024 - Lyon
- 
> 26 novembre 2024
Groupe de travail RUISSELLEMENT
- 
> automne 2024
Infolettre n°3
- 
> 12 décembre 2024
RésO
- 
> fin 2024
Bilan annuel et perspectives

2.2 • ACTEURS MOBILISÉS

Les acteurs mobilisés se divisent en trois groupes qui collaborent au travers de rencontres, de retours d'expérience et de partage des outils de gestion de crise et prévention du risque sur le périmètre de la stratégie.

- **Les élus et techniciens des collectivités concernées dans le périmètre** : Syndicats de Bassins versants, EPCI compétents au regard de la GEMAPI, Communes, ...
- **Métropole de Lyon (ou Grand Lyon)** : les animateurs, l'agent pilote de la stratégie, et les agents d'autres services selon les thématiques abordées (inondation, gestion de crise et agriculture).
- **Les services de l'Etat** : DDT69, DDT01 et DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.
- **D'autres partenaires opérationnels** : IRMA, CEPRI, France assureurs, SDIS 42, Académie Auvergne-Rhône-Alpes, UrbaLyon, SCoT Rives du Rhône.

Total des rencontres et des participations

	Date	Lieu	Groupe de travail	Participants					Total
				Syndicat	EPCI	Collectivité	Service de l'Etat	Autres	
1	14-déc-23	Simandres (69)	RésO	8	1	3	5	2	19
2	04-avr-24	Lyon (69)	GT Ruissellement	3	1	2	3		9
3	05-avr-24	Lyon (69)	GT PICS	1		1	2	1	5
4	28-mai-24	Visio conférence	GT PICS	1		2	1	1	5
5	30-mai-24	Visio conférence	GT Ruissellement	2	2	2	2		8
6	24-juin-24	Lyon (69)	RésO	6	3	2	3	1	15
7	03-sept-24	Visio conférence	GT PICS	3		1	2	2	8
8	13-sept-24	Lyon	Comités Inondation	3	1		2		6
9	26-nov-24	Visio conférence	GT Ruissellement	3	2	2	1		8
10	12-déc-24	Brignais (69)	RésO	7	1	3	4	1	16

Les 10 rencontres divisées entre RésO, comité et groupes de travail se résument dans le tableau ci-dessous :

Synthèse des rencontres et des participations

REUNIONS	NOMBRE	PARTICIPATIONS
RésO	3	48
Comité inondation	1	40
Groupes de travail		
PICS	3	43
Ruissellement	3	
TOTAL	10	131

Sans comptabiliser les temps de préparation des acteurs avec l'équipe AMO, la période a mobilisé 131 participations à des rencontres d'une demi-journée (RésO et Groupes de travail) à une journée (pour le Comité), soit un total d'environ 85,5 jours par personne.

À ces acteurs s'ajoutent les membres de l'équipe AMO (2 à 3 selon les rencontres).



Structures en charge de la compétence GEMAPI

Cette carte illustre les différentes entités territoriales responsables de la gestion des milieux aquatiques et des nuisances (GEMAPI) dans le département du Rhône. Les zones sont délimitées par des couleurs et des motifs spécifiques :

- Syndicat de bassin versant en charge de la GEMAPI** : Représenté par une zone rouge.
- EPCI à fiscalité propre en charge de la GEMAPI** : Représenté par une zone bleue à rayures diagonales.
- Secteur de Méribel Jonage : étude en cours** : Indiqué par une étoile bleue.
- Périimètre des EPCI à fiscalité propre** : Représenté par une ligne noire.
- Périimètre de la Stratégie Inondation** : Représenté par une ligne épaisse bleue.

La carte montre également les limites administratives des communes, les départements voisins (69, 01, 74, 73, 42) et les principales villes comme Lyon et Saint-Étienne. Des légendes supplémentaires indiquent que les zones hachurées verticales correspondent aux EPCI à fiscalité propre qui ne sont pas en charge de la GEMAPI, et que les zones blanches correspondent aux communes non adhérentes.

LES TEMPS FORTS DE LA PÉRIODE

Chaque temps fort (Comité, RésO, groupe de travail) est accompagné d'un compte-rendu disponible sur le site internet dédié de la Métropole de Lyon et qui fournit les liens vers les présentations et autres ressources utiles :

developpementdurable.grandlyon.com

Ces comptes-rendus sont résumés ici dans un but de synthèse.

3.1 • COMITÉ INONDATION DU 13 SEPTEMBRE 2024 À LA MULATIÈRE

Le 13 septembre 2024, les élus et autres partenaires de la stratégie ont été invités à un Comité inondation sur le site des Grandes Locos à La Mulatière (69).

Les invitations ont été adressées aux **146 membres connus du Comité** et aux **76 agents connus du RésO**, soit **212 invitations envoyées**.

Les 40 participant.e.s du Comité du 13/09/2024 à La Mulatière (69)





Déroulé



TEMPS 1 VISITE DU SITE DES GRANDES LOCOS

« Le devenir d'un ancien site industriel en zone inondable au cœur de la métropole lyonnaise »
Rachel Mignard - Urbaniste, Cheffe de projets,
Délégation Urbanisme et Mobilités, Métropole de Lyon

Ouverture de séance



Pierre ATHANAZE,
Vice-Président de la Métropole de Lyon,
délégué à la Prévention des Risques



Xavier CEREZA,
Directeur Départemental des Territoires (DDT) du Rhône

TEMPS 2 RETOURS D'EXPÉRIENCE DES TERRITOIRES ET ÉCHANGES

« Les démarches de réduction de vulnérabilité aux inondations des bâtiments »

Pascal DAVID - Vice-Président de l'EPTB Saône Doubs

« L'aménagement du Gier à la Grand-Croix, lauréat de la mesure 'solution fondée sur la nature' »

Julien PADET - Saint-Etienne Métropole

« Elaboration d'un schéma directeur de gestion des ouvrages du quotidien à la structuration »

Sylvain GRANGER - Président du SYDCEHR et Youri GARCIA - Conseiller délégué GEMAPI à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné

TEMPS 3 LES AVANCÉES DE LA STRATÉGIE EN 2024 (PICS) ET LES PISTES POUR 2025 : PRÉSENTATIONS ET ÉCHANGES

Les avancées des groupes de travail en 2024 : le ruissellement agricole et les démarches des Plans Inter-Communaux de Sauvegarde (PICS) sur l'Aire Lyonnaise

Thomas ADELIN - AMO de la Métropole de Lyon

Clôture - Buffet convivial au Faitout

Visite de site, les grandes locos

Le site des Grandes locos est un site emblématique de l'aire lyonnaise situé en zone inondable du Rhône.

Ancien technicentre de la Mulatière : grand site de 20 ha, inondation du Rhône, et restrictions du PPRNi
L'endiguement et les murets sur l'Yzeron et M7 contre les crues de l'Yzeron (sous responsabilité GEMAPI de la Métropole de Lyon)
Ce site urbain répond aux attentes du Comité 2023 qui s'était tenu dans une zone plutôt rurale.

La visite a porté sur le thème « Le devenir d'un ancien site industriel en zone inondable au cœur de la métropole lyonnaise »
Rachel Mignard, chargée de projet urbain de la Métropole de Lyon a été la guide et l'animatrice de la visite de site, pendant l'installation des œuvres de la biennale d'art contemporain.

La visite s'est conclue par les interventions de M.CEREZA (DDT du Rhône) et M.ATHANAZE (Vice-Président de la Métropole de Lyon) qui ont souligné les enjeux de renouvellement urbain en zones sensibles, notamment en lien avec les risques d'inondation et de pollution industrielle.

Éléments clés du mot de conclusion de **Mr CEREZA**, DDT du Rhône

Monsieur CEREZA a remercié les participants pour leur engagement et leur présence et a souligné la pertinence du site visité dans le cadre des enjeux de résilience face aux risques naturels et industriels. Il a mis l'accent sur l'évolution des pratiques urbanistiques, soulignant le fait que la protection absolue n'existe pas et qu'il est désormais essentiel de travailler sur la résilience des sites, plutôt que de chercher à éradiquer tous les risques. Il a également évoqué la question de la sobriété foncière, précisant que la régénération de zones déjà urbanisées est une priorité, en veillant à ne pas accroître leur vulnérabilité. Il a rappelé que la mise en place de nouveaux outils réglementaires depuis le décret de 2019 permet désormais des ajustements dans les zones déjà urbanisées, sous réserve de maintenir la sécurité.

Éléments clés du mot de conclusion de **Mr ATHANAZE**, Vice-Président de la Métropole de Lyon

Mr ATHANAZE a lui aussi adressé ses remerciements aux participants et il a mis en lumière la dimension urbanistique de ce projet, en soulignant la différence avec d'autres projets où le bâti existant n'a pas été conservé. Il attire l'attention sur le fait qu'ici, l'option a été de conserver l'essentiel des bâtiments tout en réinventant l'espace, un choix qui permet de préserver la mémoire tout en répondant aux défis actuels. Il a également rappelé l'importance de la culture dans le projet, insistant sur l'objectif de créer un véritable centre culturel vivant, et non simplement une vitrine. Enfin, il a abordé les défis spécifiques du site, notamment les risques d'inondation et industriels, avec un regard pragmatique sur la gestion de ces risques dans un cadre urbain où les populations vivent au quotidien avec ces enjeux.



Retours d'expérience en séance plénière

Le tiers-lieu Le Faitout implanté sur le site des Grandes Locos a accueilli la séance plénière qui a suivi la visite.



Les présentations suivantes ont été proposées aux participants :

- Les démarches de réduction de vulnérabilité aux inondations des bâtiments, par Pascal DAVID, Vice-Président de l'EPTB Saône & Doubs
- Aménager et s'organiser en zone inondable : Aménagement du Gier à la Grand Croix (Lauréat de la mesure « solution fondée sur la nature » du plan eau), par Julien PADET chargé de mission bassin versant Gier, Saint Etienne Métropole
- Elaboration d'un schéma directeur de gestion des ouvrages, du quotidien à la structuration, par Sylvain GRANGER, Président du SYDCEHR , VP des cycles de l'eau à la CC des Balcons du Dauphiné et Youri GARCIA, Conseiller délégué en charge de la GEMAPI à la CC des Balcons du Dauphiné.

Avancées de la stratégie

Les activités de la Stratégie sur la période ont été présentées, dont les groupes de travail :

GT PICS

- 3 séances de travail
- 1 contribution hors territoire (Briançonnais) et plusieurs contributions de la Métropole de Lyon sur les avancées de leurs PICS
- 1 enquête en ligne pour contribuer à l'état des lieux des PICS sur le territoire de la Stratégie
- 3 axes principaux pour la suite :
 - > Renforcer la mobilisation politique et la sensibilisation des EPCI, engager les élus et les acteurs locaux dans une démarche proactive en matière de PICS, importance de désigner des référents élus
 - > Améliorer la coordination interservices et mutualiser les moyens : coordination entre les syndicats de bassins, les EPCI et les autres acteurs, mutualiser les ressources humaines et techniques, organiser des exercices intercommunaux, s'appuyer sur les territoires déjà engagés
 - > Renforcer la formation et les capacités locales, au besoin grâce à un soutien financier ciblé : formations pour les élus et les acteurs locaux, mise en place de diagnostics de vulnérabilité, financements spécifiques (via FPRNM),

GT RUISSELLEMENT

- 2 séances du groupe de travail (avril et mai)
- 4 questions prioritaires à traiter sous forme de fiches de bonnes pratiques
- Infiltrer les eaux de pluie « à la source » – Comment adapter les pratiques agricoles ?
- Comment cartographier le risque d'inondation par ruissellement agricole ?
- Quels leviers dans les documents d'urbanisme pour limiter le risque d'inondation par ruissellement agricole ?
- Quels outils de conventionnement/subvention avec les agriculteurs ?
- Un programme de travail défini en groupe
- Entretien avec chaque membre du groupe désigné par question
- Recherche technique et rédaction de 3 fiches avec l'aide de l'équipe AMO
- Une mise en œuvre reprogrammée à fin 2024/début 2025 en raison des autres activités de la stratégie

Retour des participants

Sur le format

- Le rythme annuel est satisfaisant avec un mix de terrain et temps d'échanges en salle pour discuter.
- Les élus ne sont pas assez présents. Il est suggéré d'ouvrir le sujet d'inondation à d'autres thèmes (tourisme, médiation artistique, agriculture, économie ou autre) pour toucher plus d'élus.

Sur les sujets

- Se concentrer sur les PICS et la culture du risque
- Faire le lien entre les aménageurs et gestionnaires de réseaux, dans le contexte du changement climatique
- Définir le rôle des territoires amont dans la protection de Lyon et la part de responsabilité de chacun (propriétaires, communes, Métropole).

Synthèse des décisions du comité

Validation pour continuer le travail du G.T PICS en proposant

Une conférence des présidents des intercommunalités concernées par les PICS.

Objectif : Faciliter la coordination et la mutualisation des actions face aux enjeux des PICS, notamment en matière de gestion du risque inondation

Enjeux de communication

Travailler spécifiquement sur les stratégies de communication politique et grand public

Renforcer la diffusion d'informations claires et accessibles sur les actions menées et les risques identifiés, les responsabilités de chacun des acteurs.

Objectif : faciliter la compréhension entre tous les acteurs et les administrés aussi

Aménagement du territoire et outils d'urbanisme

Lancer le G.T Aménagement du territoire

Objectif : comprendre comment faire avancer les projets d'aménagement, les marges de manœuvre et adapter cela aux petits territoires dans le but de réduire la vulnérabilité des territoires au risque inondation. Garantir un développement territorial durable et résilient.

3.2 • LES RESO

Les RésO sont les Comités Techniques de la Stratégie et visent à :

- > Partager les actualités locales et nationales
- > Raconter les retours d'expérience gestion de crise.
- > Valoriser certaines actions portées à l'échelle des territoires
- > Faire le point sur les avancées des différents groupes de travaux
- > Discuter de l'organisation et animation de la stratégie
- > Soulever les points forts et faibles à maintenir ou améliorer tout au long de la stratégie.

Parmi les 5 axes de travail qui avaient émergé lors du dernier RésO le 3 juin 2023, voici la priorisation qui a été faite en RésO le 14 décembre 2023 pour amorcer le travail de l'année 2024 :

1

Thématiques prioritaires retenues pour 2024

- Plan intercommunal de sauvegarde (PICS) des petits territoires
- Eaux pluviales et ruissellement agricole

2

Thématique à traiter en second temps

- Nouveaux systèmes d'endiguements classés et remblais (après le travail de recensement à réaliser par les gémapiens).
- Culture du risque
- Stratégie foncière

3

Thématique autonome - avancement possible en dehors d'un groupe de travail (GT) -

Travail avec les aménageurs, gestionnaires de voirie et de réseaux. Projet de création d'un 3eme Gt en 2025 éventuellement.

Les événements se recoupent et nécessitent un échange et des outils intercommunaux et interbassins.

A l'unanimité, un manque de temps pour échanger et travailler est exprimé. Il y a tout de même une demande de temps de rencontre en présentiel.



Le RésO du 24 juin 2024 a permis de

- Communiquer sur la publication de 3 fiches « Zones d'Expansion des Crues » par la Métropole de Lyon¹
- Échanger entre participants sur les outils de sensibilisation : Exposition aux archives municipales de Lyon sur la vulnérabilité de la ville, Saynètes AFPCNT (Association Française de Prévention des Catastrophes Naturelles et Technologiques)², Compagnie Éphémère³, Compagnie La Folie Km⁴, journée technique organisée par l'IRMA intitulée « L'alerte des populations à l'ère de FR-ALERT », exposition « On n'a jamais vu ça » de la DDT01
- Échanger entre participants sur les crues de décembre 2023 et d'avril et mai 2024
- Communiquer sur l'infolettre et le site internet de la stratégie
- Valider le dispositif de questionnaire en ligne pour les EPCI sur l'état des lieux des démarches PICS
- Orienter les suites à donner pour les fiches de recueil de bonnes pratiques concernant le ruissellement agricole
- Préparer le Comité Inondation du 13/09/2024 aux Grandes Locos

Le RésO du 12 décembre 2024 a permis de

- Communiquer sur :
 - > La Boîte à outils culture du risque inondation – Plan Saône Rhône de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes présentée par Claudie Pitiot – Chargée de mission risque inondation et culture du risque : www.plan-rhone.fr/inondations/savoir-mieux-vivre-avec-le-risque/boite-a-outils-culture-du-risque-inondation-516.html
 - > Les actualités de la DDT 69 présentées par Yann Catillon Adjoint à la cheffe d'unité prévention des risques de la DDT 69
- Partager plusieurs retours sur la gestion des inondations liées aux crues du 17 octobre 2024 (Garon, Yzeron et Ozon)
- Dresser un bilan 2024 et des perspectives 2025 pour les activités de la Stratégie

3.3 • LES GROUPES DE TRAVAIL

Afin de renforcer la collaboration et les échanges, des groupes de travail ont été formés pour approfondir certaines thématiques identifiées comme prioritaires par les partenaires définis durant le cycle 1. Ces groupes ont eu l'occasion de se rencontrer à plusieurs reprises sur la période pour traiter des sujets définis et produire des livrables technique et clair à partager.

5 thématiques ont été avancées au cours du cycle 1 comme sujets de focus pour des groupes de travaux :

1
Plan intercommunal de sauvegarde (PICS)

2
Eaux pluviales et ruissellement agricole

3
Classement en systèmes d'endiguement

4
Travail avec les aménageurs, gestionnaires de voirie et de réseaux

5
La culture du risque

Les deux premières thématiques (PICS et Ruissellement) ont été retenues et constituent les sujets des deux premiers groupes de travail de la Stratégie.

Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

La mise en place du groupe de travail PICS offre un accompagnement des EPCI et des Syndicats de bassins versants. Les PICS ne sont pas très avancés sur le territoire national et demandent une coordination et une sensibilisation particulières.

Objectifs du groupe de travail :

- Faciliter la coordination et la mutualisation des actions face aux enjeux des PICS, notamment en matière de gestion du risque inondation.
- Proposer une approche méthodologique plutôt qu'un guide.
- Avoir une information actualisée sur l'avancement de la mise à jour des PCS.
- Éventuellement produire des fiches expériences simples
- Sensibiliser les EPCI et les communes et convaincre les élus et les intercommunalités. Les EPCI jouent un rôle crucial dans la gestion du risque inondation.

¹ Le RésO constate que les points de vue sur les avantages des ZEC ne sont pas tous convergents. En particulier le SYDCEHR propose de nuancer les avantages des ZEC en rapport avec la désorganisation de la vie économique locale qui est vécue lorsque les routes sont inondées. L'AMO demande si l'animation de la Stratégie Inondation peut être l'occasion de rassembler les vues.

² www.lesbonsreflexes.com/un-nouveau-spectacle-sur-les-risques-majeurs

³ www.cie-ephemere.com

⁴ www.lafolekilometre.org

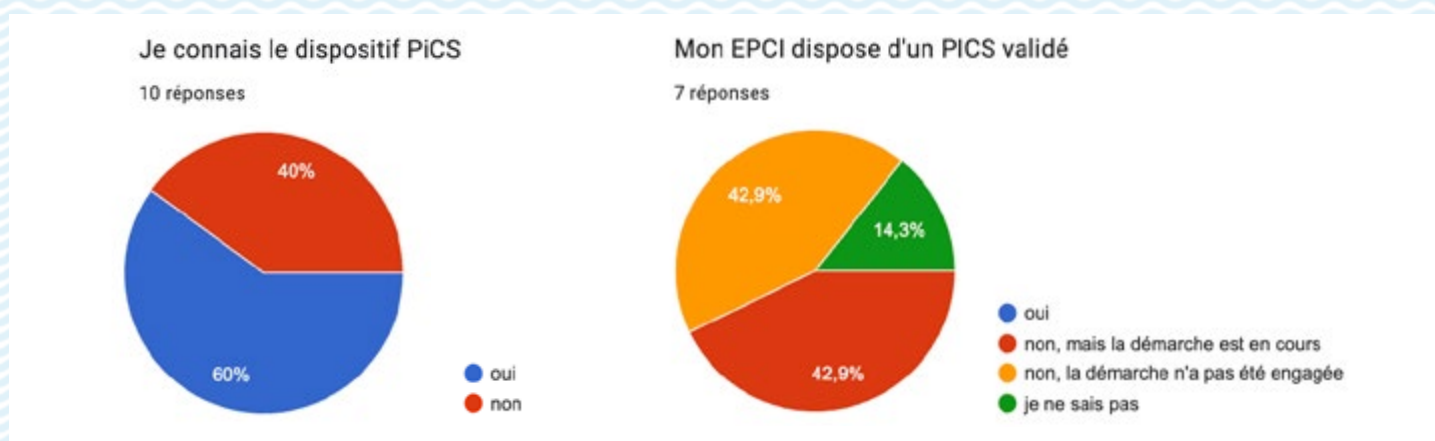
Un éclaircissement sur le positionnement et le rôle des syndicats de rivières pour les PICS portés par les EPCI a été nécessaire. Ce flou a mené à l'élaboration et la diffusion d'un questionnaire en ligne pour les EPCI.

Questionnaire PICS

La diffusion d'un questionnaire en ligne sur la connaissance sur PICS à destination des EPCI a permis de situer la connaissance du PICS et son application sur le territoire de la stratégie.

6/10 connaissent les PICS	0/10 ont un PICS validé	2 ont engagé la démarche PICS, dont 1 a engagé des actions de coordination entre PCS	3 n'ont pas engagé la démarche
-------------------------------------	-----------------------------------	--	---

Résultats connaissance des PICS



Clarification des objectifs du PICS par le GT

- Mutualisation des moyens matériels
- Amélioration de la coordination intercommunale des compétences
- Prise en charge des biens et compétences intercommunales soumis aux risques

Une feuille de route composée de 7 axes

axe 1
Sensibilisation et mobilisation politique

axe 2
Amélioration de la coordination interservices
et des canaux de communication

axe 3
Gestion des ressources humaines
et techniques

axe 4
Mise en œuvre des PICS
et mutualisation des actions

axe 5
Formation et soutien financier

axe 6
Coordination et passation d'informations

axe 7
Restitution et présentation des résultats

Les 3 axes forts issus de cette réflexion ont été présentés au Comité du 13 septembre.

- Une proposition de « **conférence des présidents** » des intercommunalités pour **mobiliser les élus, promouvoir la démarche PICS en s'appuyant sur les EPCI déjà engagés, désigner des référents, mobiliser et mutualiser les ressources, identifier les besoins en formation**
- Un rappel : les préfetures/SIDPC des départements concernés suivent la réalisation des PCS et PICS par les collectivités. Il conviendrait donc de les mobiliser dans les activités à venir de la Stratégie.

Ruissellement agricole et eaux pluviales

Le groupe de travail ruissellement se concentre sur la mise en œuvre de solutions de prévention du risque inondation par ruissellement agricole et eaux pluviales.

Le groupe de travail a été l'occasion de prendre connaissance de plusieurs définitions du ruissellement et d'en partager une, illustrée par la figure suivante produite par l'AMO :

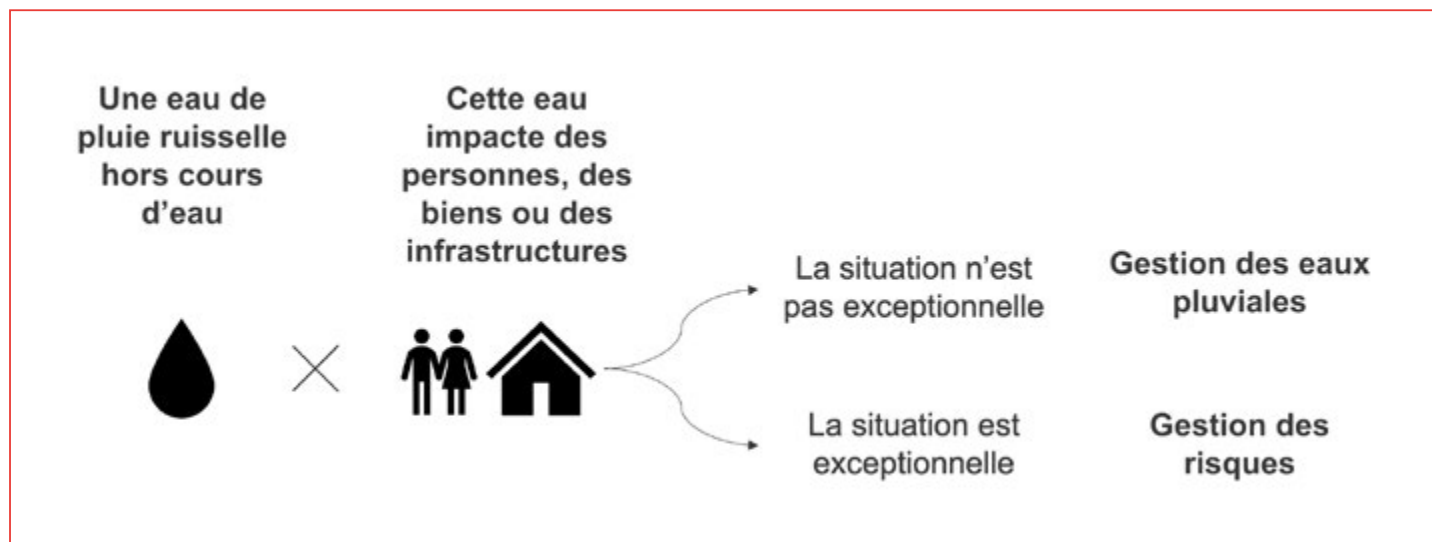


Schéma de définition du ruissellement agricole (ta.conseils)

QUESTIONS TECHNIQUES À TRAITER

Le GT a formulé 10 questions prioritaires suivantes :

QUESTIONS TECHNIQUES	
1	Infiltrer les eaux de pluie « à la source » Comment adapter les pratiques agricoles ? Techniques et cadre d'action avec les agriculteurs ? Semis direct, intercultures, rotations prairies, bandes enherbées, culture permanente, haies
2	Comment cartographier le risque d'inondation par ruissellement agricole ?
3	Quels leviers dans les documents d'urbanisme pour limiter le risque d'inondation par ruissellement agricole ?
4	Ruissellement en zone viticole : quelles solutions ?
5	Le risque d'inondation par ruissellement agricole dans les PPR : ajouter une zone blanche pour financer par le FPRNM la réduction de la vulnérabilité (RVPPR) ?
6	L'action du maire : devoirs, pouvoirs et limites (zonages pluviaux, prévention inondation)
7	Le Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) : comment articuler l'action du porteur (commune, EPCI, ...) avec l'action du GEMAPIEN
8	Quels outils de conventionnement/subvention avec les agriculteurs ?

Des 10 questions, seulement 2 sont définies comme prioritaires et travaillées sous forme de fiches.

Question 1 : Infiltrer les eaux de pluie « à la source » - Comment adapter les pratiques agricoles ?

Question 8 : Quels outils de conventionnement/subvention avec les agriculteurs ?

Objectif

La confection d'un recueil d'expériences et de bonnes pratiques : Réunir, Consigner dans un ouvrage, Rassembler des documents. Format le plus adapté pour un outil de sensibilisation envers les agriculteurs et les élus.

L'élaboration de ce guide opérationnel devra se baser sur des fiches générales existantes.

- Répondre à des questions précises
- Inclure des études de cas et des inspiration locales.
- Fiches techniques

Elément notables

- Le besoin de données précises pour cartographier le ruissellement.
- Intégrer la gestion du ruissellement dans les politiques locales, telle que les PLU pour assurer une approche globale et coordonnée (volonté politique variable selon les territoires).

Identification des besoins à venir

- Aménagements viticoles
- Animation pour adapter les solutions aux contextes locaux.
- Intégration dans des démarches existantes (PAPI, PEP)
- Accès à la documentation pour orienter les acteurs.
- Fiches récapitulatives des comptes-rendus claires et illustrés
- Proposition de fiches technique et retours d'expérience et plaquette grand public

Points à approfondir

- Retour d'expériences. Les leviers et les limites du conventionnement.
- Acceptabilité et financement : priorité pour les travaux de la part des élus au lieu des études. Les différents régimes d'aides et de subventions disponibles (indemnisation vs subventions. Le soutien et la responsabilité des agriculteurs.
- Retour d'expérience sur l'aménagement des fossés.

Ce groupe de travail met l'accent sur la nécessité d'une analyse préalable avant toute modélisation lourde, et sur la clarification des compétences entre les différents acteurs (collectivités, propriétaires, Métropole). Une approche ciblée sur les secteurs à enjeux semble être la voie privilégiée pour optimiser les ressources disponibles.

Organisation et perception pour 2025

Les membres se sont positionnés sur la suite des actions à faire pour ce groupe de travail.

Trouver un équilibre entre temps d'échange et temps de production (présentiel et visioconférence).

Production de deux fiches en présentiel et leur transmission. Mise à jour et mise en page des autres fiches.

Eclaircir le flou sur les rôles respectifs des acteurs dans la mise en œuvre des conventions.

Plan d'action

- Approche thématique pour structurer les échanges
- Orientation sur les échanges, choisir un sujet à traiter dans les GT
- Identifier les événements en lien avec les thématiques abordées
- Mise en commun des productions afin de faciliter les retours

Le **GT Ruissellement** exprime le besoin d'avoir des échanges et des retours de gestion du ruissellement à échelle locale. Il est convenu le besoin d'avoir accès à un support de recueil avec des études de cas et des fiches techniques afin de répondre à des questions précises. La création d'une carte sur les bassins du périmètre avec des données précises donnerait une visibilité plus claire du risque sur le territoire.

La question d'un financement adapté et de l'accessibilité du FPRNM est mentionnée ainsi que celle de la responsabilité des agriculteurs. Il existe un conventionnement entre agriculteurs et collectivités en charge de la GEMAPI, mais son impact sur la réduction des inondations est mal identifié.

Cet outil de conventionnement doit s'adapter aux différents groupes (techniciens syndicats, EPCI, élus, agriculteurs). Les échanges ont mis l'accent sur la nécessité d'une analyse préalable (comme la valorisation des connaissances existantes) avant toute modélisation lourde, et la clarification des compétences entre les différents acteurs. Une approche ciblée sur les secteurs à enjeux est à privilégier pour optimiser les ressources disponibles.

L'année 2025 sera marquée par une session de travail en présentiel pour assurer l'avancement des livrables mais aussi des échanges sur des retours d'expériences concrets permettant de faire évoluer les pratiques des membres.

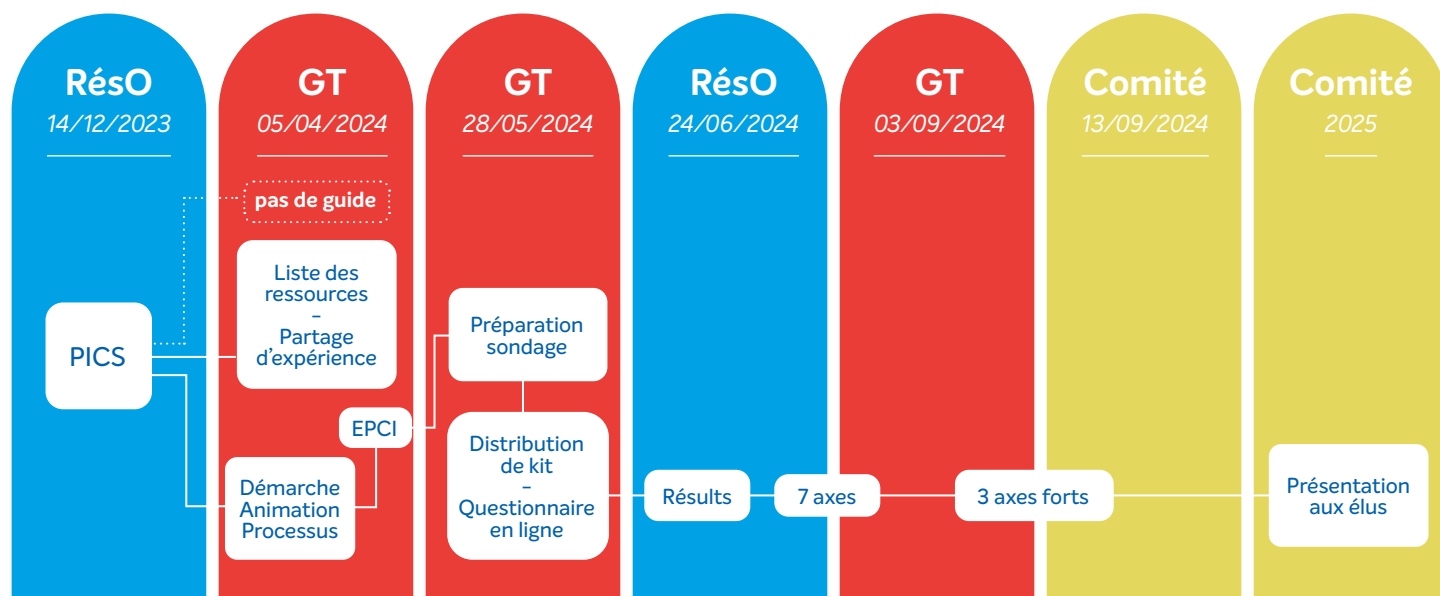


Crédit photo : Arn/Wikicommons version 4.0

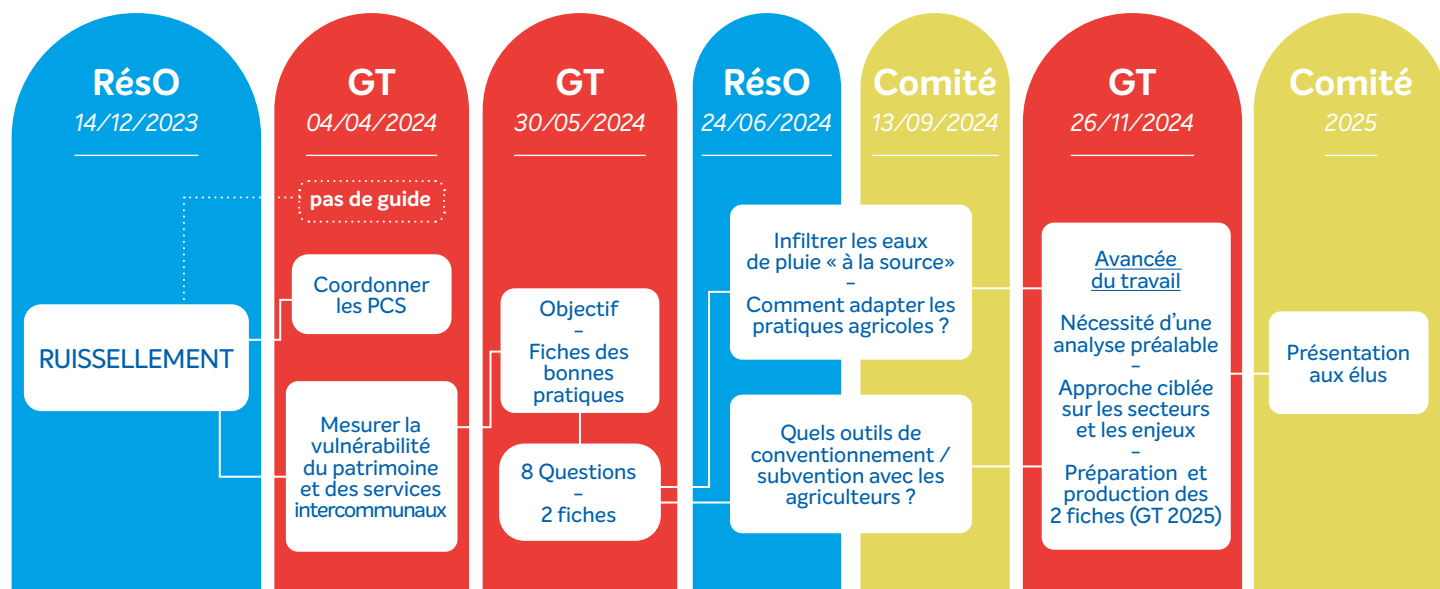
3.4 • SYNTHÈSE DES THÉMATIQUES TRAITÉES PAR LES GROUPES DE TRAVAIL

Il est proposé ici une vision synthétique et longitudinale des principales thématiques traitées sur la période. Les schémas ci-dessous visent à mettre en évidence la progression, ou encore la maturation des problématiques traitées dans le cadre des activités d'animation de la Stratégie.

Frise thématique transversale PICS



Frise thématique transversale RUISSELLEMENT



LIVRABLES ET COMMUNICATION

4.1 • LIVRABLES

L'accès à de la documentation est produite et mise à disposition pour consultation sur le site internet dédié :

developpementdurable.grandlyon.com

L'année 2024 a vu les livrables suivants être publiés (hors comptes-rendus des temps forts de 2024 et production du cycle 1) :

- **3 nouvelles fiches sur les Zones d'Expansion des Crues (ZEC).**
 - > Fiche 11 – Les zones d'expansion des crues du Haut-Rhône
 - > Fiche 12 – Les zones d'expansion des crues de Miribel à la confluence de l'Ain
 - > Fiche 13 – Les zones d'expansion des crues du Val de Saône de Mâcon à Lyon1 film pédagogique
- « kit EPCI » pour la démarche PICS : un questionnaire en ligne et un fichier des réponses des 11 EPCI répondants

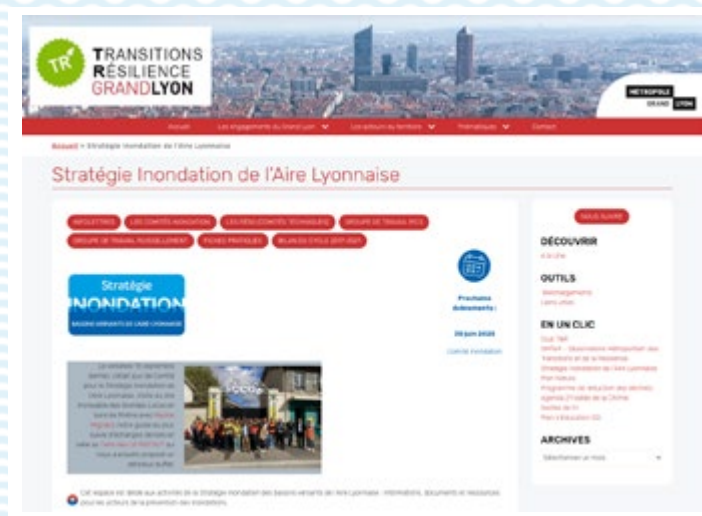
4.2 • COMMUNICATION

3 infolettres (avril, juin et en cours 2025) ont été initiées ou publiées.

Un site internet « Stratégie Inondation de l'Aire Lyonnaise » a été mise en place pour rendre disponible l'ensemble des livrables de la Stratégie, y compris les comptes-rendus des temps forts :

<https://developpementdurable.grandlyon.com/strategie-inondation-de-laure-lyonnaise/>

Page du site internet



Infolettre #1 et #2



SATISFACTION ET ATTENDUS

5.1 • SATISFACTION DES PARTICIPANTS

Les participants valident de la poursuite et pérennisation de cette stratégie qui permet une communication plus fluide sur l'aire lyonnaise.

Les acteurs expriment un besoin de temps d'échange et de partage sur la gestion et prévention des crues. Ces temps de rencontres sont appréciés.

Il est attendu des rencontres moins formelles et une simplification de la communication.

Il est attendu de garder la flexibilité des rencontres hybrides (présentiel et visioconférence).

Afin d'évaluer l'année écoulée, les participant-es ont été invité-es à exprimer leurs ressentis à travers une **“Fresque thermomètre”** lors du RésO du 12 décembre 2024 permettant de recueillir leurs perceptions sur l'organisation, la structure et les dynamiques des rencontres.

ORGANISATION ET STRUCTURE
• Points positifs - De bons échanges dans les groupes de travail - Echanges sur les avancées de chacune lors des G.T (notamment Ruissellement) - Intérêts pour les sujets des groupes de travail PICS & Ruissellement. - Format des conférences et des réunions présentiels. - Format Groupe de Travail. • Points négatifs - GT Ruissellement : difficultés de partager des documents et demande de se voir en personne pour échanger. - Comité inondation : faut-il persister dans les tentatives de sensibilisation des élu-es ? • Améliorations / Pistes - Privilégier les rencontres en présentiel. - Quels sujets approfondir afin d'y travailler et y répondre collectivement. - Ne pas augmenter les temps de plénière en visio et si possible les réduire. - Difficulté à contribuer aux deux G.T qui représentant une charge de travail importante.
DYNAMIQUES DE GROUPE ET ORGANISATION DU TRAVAIL (ambiance, modalités, supports...)
• Points positifs - Diffusion de l'infolettre - Les échanges entre les structures sont très bénéfiques. - Appréciation des lieux d'échange sur les pratiques de les REX .. - Bel investissement de l'AMO et de la Métropole. - Bonne ambiance. • Points négatifs - Les documents formalisés (infolettre) sont-ils nécessaires ? - Pas de temps disponible en dehors des COTEC – COPIL. - Manque de temps de travail dédiés sur les sujets ciblés. • Améliorations / Pistes - G.T PICS : “Tenter” d'aboutir à des livrables (ex : fiches méthodes organisation). - Difficulté à se mobiliser en dehors du département et des réunions. - Trouver des outils numériques adaptés pour poursuivre les échanges.
RYTHMES ET FREQUENCE DES RENCONTRES
• Points positifs - Garder le même rythme de rencontres et ne pas augmenter. - Fréquence adaptée au temps disponible des acteurs.

5.2 • ATTENDUS DES PARTICIPANTS

Les RésO ont exprimé le besoin de travailler les points suivants :

- Un tchat avec des sous catégories pour cibler les échanges internes.
- Une meilleure façon de communiquer et partager des informations (accessibilité, sécurité)
- Continuer des temps de travail pour la production de documents hors RésO.
- Une présence et implication des élus sur les retours d'expériences.
- Changer la typo et format des CR qui ne sont pas attrayants ni ludiques.
- Annuaire, une fiche contacts membres, fournisseurs de matériels, référents etc.

Suite à des groupes de travail durant le RésO de décembre 2024, des retours ont été demandés pour améliorer la suite de la stratégie.

Orientations souhaitées dans la prévision de 2025

**LES SUJETS / ACTIONS / ACTIVITES A PRIORISER EN 2025**

1) Finaliser les fiche technique ruissellement

- o Gouvernance
- o Avantages / inconvénients carto
- o Quels aménagements pour quels objectifs ?
- o Quel ordre de grandeur – crue débordante
- o Partage d'expérience
- o Partager aux autres membres G.T les avancées du groupe

Question : Travail trop ambitieux ? Trop de production difficilement réalisable ?

2) PCS/ PICS

- o Impulser une avancée politique – une prise en main de la part des élu-es (Conférence des présidents d'interco.)

3) Système d'endiguement

- o Stratégie → GEMAPIENS sur le risque ? Sur l'aléa ?
- o Déterminer une doctrine "GEMAPIENNE" sur comment déterminer le risque sur un ouvrage, en cohérence avec les attendus des études de dangers (EDD)
- o Accompagnement : Repris ? Non repris ?
- o Attention à la différence entre SE et route : Travaux d'urgence - FT procédure et financement financière : qui ? quoi ? comment ?
- o Exemple SYRG : étude sur 2 ouvrages → question de la recevabilité. Rejoins la question de la doctrine.

4) Prévisions des crues

- o Outils météo → banc d'envoi
- o Stations : quel usage ; comment faire, alerte...

Ces attentes tiendront compte des démarches déjà engagées, comme par exemple dans le département du Rhône où une démarche spécifique pilotée par l'unité Eau de la DDT est développée au travers du d'un groupe de travail GEMAPI départemental.

Ce groupe de travail a permis par exemple de préciser les attendus en termes de devenir des ouvrages non retenus en systèmes d'endiguement.

CONCLUSION

Cette d'année a été rythmée par une dizaine de rencontres en présentiel et en visioconférence. Des rencontres sont à planifier pour renforcer la coordination et l'animation de la stratégie sur la continuité du cycle.

A partir du RésO comme cœur des discussions et point de rencontres des parties prenantes, ils ont été convenus la création des groupes de travail PICS et Ruissellement à la suite d'un consensus sur les sujets prioritaires à traités. Un besoin d'échange et de partage sur la gestion de crise et les retours de d'expériences est présent. La mémoire collective est à conserver et à utiliser comme outil pour la Stratégie.

La production de livrables se poursuit pour apporter un soutien méthodologique face au risque inondation avant, pendant et après un épisode de crue. La publication de l'infolettre offre une voie de témoignage en direct des territoires face au risque et un contenu plus accessible sur l'avancement de la stratégie. Un recueil de ressources techniques est approfondi par les membres des groupes de travail. Les objectifs sont de mutualiser les ressources et renforcer la coopération inter-EPCI, s'appuyer sur les EPCI déjà engagés comme leviers d'entraînement, désigner des référents au sein des intercommunalités et identifier les besoins des acteurs locaux. Ces livrables sont sujets à évoluer et s'adapter dans le temps, selon les équipes en place et les épisodes climatiques et leur connaissance théorique.

Un manque de disponibilité des parties prenantes est toutefois ressenti, ce qui ralentit l'avancement de la stratégie. La mise en place d'une meilleure collaboration et synergie entre les membres et le renforcement de la mobilisation politique des élus membres de la stratégie permettrait de rétablir un dynamisme. Une meilleure base de communication faciliterait les échanges, le partage de documentation, et simplifierait les temps de rencontres. Il est même proposé de définir des « to do lists » pour donner suite aux rencontres pour inciter à des contributions et interactions en dehors des temps forts (Réso/GT/Comité).

Dans les grandes lignes, l'année 2025 vise à poursuivre l'avancement des livrables des groupes de travail, mobiliser les élus, rendre accessible des fiches de ressources et contacts, organiser des rencontres plus fréquentes sous différents formats, définir un canal de communication mutualisé, et enfin améliorer la charte graphique.

La programmation 2025 sera proposée aux acteurs de la Stratégie par la Métropole de Lyon et son AMO au cours du 1er trimestre 2025.

